

ENTRE PROSE, VERS ET IMAGE
AMBIVALENCE DU MESSAGE POLITIQUE DANS
LES *CHRONIQUES DE LOUIS XII* DE JEAN D'AUTON

J. Dumont

(Université de Liège)

Résumé. Le règne du roi de France Louis XII (1498-1515) coïncide avec l'affirmation de la propagande royale. À ce propos, N. Hochner a récemment avancé que, loin d'être coordonnée par l'autorité, cette médiatisation du souverain donne lieu à une multitude de représentations allant jusqu'à créer un dérèglement de l'image. Inspiré par cette perspective, notre étude tend à démontrer la dualité du message politique au sein d'une source importante du début du XVI^e siècle : les *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton (1466/67-1528). En prose, l'auteur y exprime une vision du pouvoir centrée sur le souverain tandis qu'en vers et dans les miniatures, l'omniprésence royale est atténuée par la place qu'occupent d'autres acteurs. Notre travail tend à souligner comment, au sein d'une même œuvre, plusieurs vecteurs d'informations — vers, prose, image — servent des représentations politiques différentes. De là, naît une tension entre les différents discours, source de déstabilisation qui oblige le chercheur à confronter chaque partie de l'ouvrage afin de reconstruire la pensée politique de l'auteur¹.

Fruit du labeur de l'historiographe royal Jean d'Auton², les *Chroniques de Louis XII* constituent une source de premier plan pour l'étude de l'histoire

1 Nous nuançons ici les pistes dégagées dans J. Dumont (2007). Nous remercions A. Marchandisse, J.-M. Cauchies et J. Devaux pour leurs relectures et suggestions.

2 Nous ignorons tout de la jeunesse d'Auton, originaire d'une famille noble de Saintonge, comme des circonstances qui l'ont introduit à la cour de France où il officie, dès 1498, comme chapelain du roi. À partir de ce moment, il accompagne le souverain en France et en Italie (1499, 1502, 1507, 1509), accumulant une expérience utile à la rédaction des *Chroniques*. Pourtant, même si ces dernières occupent une place centrale au sein de son œuvre, Auton s'illustre aussi par ses compositions en vers. Il prend place parmi un groupe d'écrivains au service des puissants, actifs aux XV^e et XVI^e siècles et connus sous le nom de Rhétoriciens. Incontestablement, son travail plaît au roi qui favorise son ascension

politique du début du xvi^e siècle. Avec application, l'auteur y livre le récit officiel des événements internationaux auxquels la France a pris part entre 1499 et 1508. Réparties en quatre volumes manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale de France, les *Chroniques* ont connu plusieurs éditions dont la dernière en date, due à l'historien René de Maulde la Clavière, remonte à la fin du xix^e siècle. Particulièrement riche, que ce soit sur les plans philologique, codicologique ou historique, ce travail d'érudition constitue à ce jour la meilleure édition des *Chroniques*. Pourtant, elle comporte aussi ses failles. Maulde la Clavière a choisi, arguments à l'appui, de ne pas introduire certaines composantes du texte. Ces amputations sont de deux natures : iconographique tout d'abord — les miniatures des manuscrits originaux n'ont pas été reproduites —, textuelle ensuite — une pièce en vers, intitulée les *Alarmes de Mars*, a été exclue de l'édition. Dès lors, il convient de s'interroger sur les raisons qui ont orienté les choix de l'éditeur et, surtout, après avoir consulté le texte et les miniatures manquants, de marquer un constat. Les chroniques de Jean d'Auton, telles qu'éditionnées par Maulde la Clavière, offrent une représentation originale du royaume de France dans laquelle le roi, la noblesse et les Français apparaissent comme des modèles de vertu³, de véritables parangons de la Chrétienté. Pour le suggérer, l'auteur recourt à toute une série de comparaisons entre Français et étrangers. Les vertus de la noblesse française l'emportent sur celles de ses rivales aragonaise ou italienne tandis que celles du peuple de France lui permettent de surpasser Lombards, Romains et Espagnols. Mais, par-dessus tout, le chroniqueur dresse le portrait grandiose du roi de France Louis XII face à ceux, bien plus ternes, de ses homologues européens. Dans cette perspective, la noblesse et les Français, par leurs qualités exemplaires, ne

sociale. Dès 1501, Auton se nomme « historiographe royal », preuve que ses talents sont reconnus. En 1505, il reçoit le prieuré de Clermont de Lodève près de Montpellier et, peu avant la mort de Louis XII (1^{er} janvier 1515), l'abbaye d'Angles non loin de Poitiers, où il demeure jusqu'à sa mort en janvier 1528. Sur l'auteur, voir M. Barsi (2000), P. Contamine (2003), H. Guy (1910), R. de Maulde la Clavière [éd.] (1895 : 1–XLIV), E. Vaucheret (1977 & 2001).

3 Précisons que, par « vertus », nous entendons un ensemble assez large de qualités morales, intellectuelles et physiques considérées, à la fin du Moyen Âge, comme nécessaires au bon gouvernant. Le terme ne se réduit donc pas aux seules vertus théologiques (Foi, Charité, Espérance) ou cardinales (Prudence, Tempérance, Force, Justice). Pour une synthèse à ce sujet, nous renvoyons à J. Blanchard & J.-C. Mühlethaler (2002 : 7–32).

font que soutenir, au sein d'un système pyramidal, la figure d'un roi qui revêt, tout en les sublimant, les mêmes vertus que ses subalternes⁴. Or, la lecture de certains des passages omis par l'éditeur nous montre que le rôle accordé à ces trois entités tend à se modifier, à tel point qu'en marge du discours majeur des *Chroniques* apparaissent des variantes d'une tout autre nature.

Ainsi, tout en posant la question du caractère déstabilisateur du document dans ses rapports avec la pratique historique, les *Chroniques de Louis XII* imposent au chercheur une nécessaire entreprise de reconstruction tant sur le plan matériel — croisement de l'édition et du manuscrit — qu'intellectuel — recomposition d'une pensée changeante —, s'il veut en comprendre le sens. Afin de présenter ce cheminement, nous proposons de développer notre propos en deux temps. Tout d'abord, nous évoquerons les coupures pratiquées par Maulde la Clavière dans le texte original ainsi que les raisons qu'il avance pour les justifier. Ensuite, en comparant prose, poésie et illustrations, nous présenterons les variations de la pensée politique de Jean d'Auton. Dans le même temps, nous esquisserons quelques propositions d'explication de ce phénomène.

1. Les amputations des *Chroniques de Louis XII*

S'il est un fait marquant dans l'édition de l'œuvre de Jean d'Auton, c'est la disparition des miniatures. Certes, l'on pourrait imputer leur absence aux difficultés techniques qu'impliquait leur reproduction et au coût qu'une telle opération devait représenter à la fin du XIX^e siècle. Pourtant, selon nous, la véritable explication réside ailleurs.

Le premier manuscrit ne comporte qu'une seule miniature, en guise de frontispice. Dans son édition, Maulde la Clavière en donne une description assez développée où abondent les jugements de nature esthétique⁵. Les peintures du deuxième manuscrit, quant à elles, sont décrites sur le même ton, l'éditeur insistant sur « leur exécution [...] ordinaire » ainsi que sur « leur dessin un peu lourd »⁶. Ce sont encore les mêmes considérations qui le poussent à ignorer presque totalement les miniatures des deux derniers volumes

4 Sur la nature des trois personnages composant ce système pyramidal, voir J. Dumont (2007 : 592-603).

5 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1889, I : 2, n. 1).

6 Id. (1889, I : 113-115, n. 1).

qu'il juge médiocres et défectueuses⁷. Pourtant, si cet argument prédomine, un second doit être évoqué. Alors que Maulde la Clavière commente une miniature du dernier volume, il reproche à l'image de manquer de qualité parce qu'elle ne reproduit pas fidèlement son modèle⁸. Deux critères semblent donc avoir motivé la suppression des miniatures. Le premier est d'ordre esthétique : l'image ne possède qu'une valeur artistique étrangère à la réflexion de l'historien. Le second est d'ordre historiographique : l'image ne peut dépasser le statut de curiosité artistique que si elle apporte un complément d'informations positives. En somme, pour Maulde la Clavière, l'enluminure est, au mieux, un auxiliaire de la source écrite à mentionner en note, au pire, un corps étranger qu'il convient d'omettre⁹.

On l'a dit, les miniatures ne sont pas seules à disparaître de l'édition. La pièce en vers, *Les Alarmes de Mars*¹⁰, subit le même sort. Conformément aux pratiques littéraires de l'école des Rhétoriqueurs¹¹, Jean d'Auton mêle

7 Id. (1891, 2 : 1, n. 1).

8 Id. (1895, 4 : 42, n. 1).

9 L'attitude des historiens face à l'image ne se modifie qu'au début du xx^e siècle. Avant, l'image se voit rejetée hors du champ de l'histoire et réservée aux philosophes et aux historiens de l'art. Ensuite, elle n'est tolérée qu'en tant que source auxiliaire de l'histoire afin d'appuyer un discours reposant majoritairement sur les textes. Il faut attendre des études comme celles de Marc Bloch ou d'Émile Mâle pour que l'image commence à acquérir un statut de source historique à part entière (J.-C. Schmitt 2003 : 21-27). Aujourd'hui, l'interaction texte-image suscite l'intérêt des historiens qui ont compris que, pour saisir les enjeux politiques, les fondements culturels et religieux ou les réalités économiques et sociales d'une époque, le recours aux images s'impose (J. Baschet 1996 : 93-98 ; Id. 2008 : 9-21 ; M. Mostert 2005 : 6). Dans cette perspective, les historiens se souviennent aujourd'hui que l'interaction texte-image est caractéristique de la conception médiévale de l'image. À la suite de saint Augustin, les philosophes médiévaux considèrent qu'image et texte entretiennent des relations étroites tant du point de vue de la révélation du message divin que de son souvenir dans la mémoire humaine (O. Boulnois 2008 : 55-95).

10 J. d'Auton, *Les Alarmes de Mars*, dans Id., *Les Alarmes de Mars sur le voyage de millan avecques la conqueste et entree dicelle*, BnF, ms. fr. 5089, fol. 1^o-25^o, 1024 v.

11 Cette école, caractérisée par une attention particulière pour la forme des vers, compte dans ses rangs des poètes d'envergure tels Jean Bouchet (1476-c. 1557/1559), George Chastelain (1415-1475), Pierre Gringore (c. 1475- c. 1538/1539), André de La Vigne (1485-1515), Jean Lemaire de Belges (c. 1473- c. 1515/1516), Jean Marot (1464 ?-1524 ?) ou encore Jean Molinet (1435-1507). À l'instar d'Auton, beaucoup mélangent la prose et le vers dans leurs textes historiographiques. *La ressource de la chrestienté* d'André de La Vigne, relatant l'expédition de Charles VIII en Italie (1494-1495), constitue un bel

allègrement la prose et le vers dans ses compositions. Les *Chroniques de Louis XII* n'échappent pas à la règle¹². Pourtant, Maulde la Clavière n'accorde aucun intérêt à ces poèmes. Il fustige systématiquement cette poésie de cour encomiastique composée par des auteurs serviles louant sans discernement les grands afin d'obtenir charges et revenus¹³. Dès lors, comment les vers de Jean d'Auton pourraient-ils échapper à la critique ? Sans réserve, ils sont qualifiés de « fatras conventionnel »¹⁴ produit par un « esprit vulgaire » à la « philosophie banale »¹⁵. L'image que l'éditeur nous livre de la poétique des Rhétoriciens s'oppose à celle d'une poésie libre, fruit des sentiments personnels de l'écrivain. En fait, à travers ces jugements, transparait le choc entre deux conceptions de l'écriture, entre deux époques. L'avis émis par Maulde la Clavière est d'ailleurs partagé par beaucoup d'historiens et de philologues de son temps

exemple du genre (J.C. Brown [éd.] 1989). D'autres choisissent même de construire leurs chroniques exclusivement en vers tel Jean Marot dans son *Voyage de Gênes*, récit de la prise de la cité ligurienne par Louis XII en 1507 (G. Trisolini [éd.] 1974). Sur le sujet, voir J. Britnell (1987), J. Blanchard & J.-C. Mülethaler (2002), F. Cornilliat (1994), J. Devaux (2003), P. Jodogne (1971), F. Lestringant, J. Rieu & A. Tarrête (2000 : 37-61), J. Rasmussen (1958), P. Zumthor (1978).

12 Les pièces de circonstances ponctuent des moments clés du texte : *Or, a vuydé le seigneur Ludovic*, célèbre la victoire française de 1499 dans le Milanais (R. de Maulde la Clavière [éd.] 1889, 1 : 81-82) ; *Si les astres veulent favorizer* relate l'entrée du roi à Milan (Id., 1 : 110-111). La seconde chronique s'ouvre sur *Considerant par les escriptz anticques* (Id., 1 : 113-117) ; la capture de Ludovico Sforza en 1500 est chantée dans *Peu faict d'aquestz, qui tant travaille et vacque* (Id., 1 : 282-283) ; tandis que *Or, avez-vous, sur tous, excellent bruyt* clôt le volume (Id., 1 : 317-319). La troisième chronique débute par *L'exorde de ce present livre* (Id., 2 : 1-3) ; plus loin, nous trouvons une louange de Louis XII dans *Tres cristien, voulez vous prosperer* (R. de Maulde la Clavière [éd.] 1893, 3 : 217-219) ; les épitaphes écrites pour les obsèques de Louis de Luxembourg sont reproduites (Id., 3 : 308-310) ; les causes de la débâcle française à Naples sont exposées dans *Le deffault du Garillant* (Id., 3 : 340-346) ; le texte se termine par la *Complaincte de Gennes sur la mort de dame Thomassine Espinolle* (R. de Maulde la Clavière [éd.] 1895, 4 : 13-25). La dernière chronique commence par *Voyant le loz, le bruyt et le renom* (Id., 4 : 40-41) ; suivent trois pièces, *Les Gennevoys, de leur propre nature* (Id., 4 : 176-178), *Or est Gennes la Supperbe soumise* (Id., 4 : 281-282) et *L'exil de Gennes la superbe* (Id., 4 : 368-378), qui relatent la victoire du roi sur Gênes en 1507.

13 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1895, 4 : III, xxxvi).

14 Id. (1895, 4 : VIII).

15 Id. (1895, 4 : xxxv).

qui définissent, de concert, la poésie de la fin du Moyen Âge comme un tissu d'inepties indigne d'être étudié¹⁶.

Si, malgré ses durs reproches, l'éditeur accorde une place à ces pièces dans son édition, les *Alarmes de Mars*, elles, n'ont pas été retenues. Maulde la Clavière explique son choix — assez laconiquement il est vrai —, en avançant que le texte est « dépourvu d'intérêt historique et littéraire »¹⁷, qu'il n'est qu'un « poème solennel, redondant et insipide »¹⁸. Nous retrouvons ici les raisons qui ont motivé la suppression des miniatures, à savoir le manque de qualités esthétiques et un apport dérisoire en informations historiques positives. En outre, il est aussi possible que la taille des *Alarmes* ait conforté l'éditeur dans son choix alors que les autres pièces de circonstances, plus courtes, ont été reproduites.

Qu'il s'agisse donc de l'image ou de la poésie, l'éditeur ampute volontairement les *Chroniques de Louis XII*. Ce faisant, il en appauvrit partiellement la signification. Il altère un discours — ou plutôt des discours — qui, une fois reconstitués, témoignent de l'existence d'un imaginaire politique qui, par endroits, se distingue de la représentation pyramidale du royaume qui domine l'ensemble de l'œuvre. Croisant les récits en prose, en vers et en images, nous allons tenter de mettre en exergue cette pluralité de messages.

2. Un imaginaire politique foisonnant

Afin d'illustrer notre propos, nous avons sélectionné deux passages spécifiques des *Chroniques*. Le premier, en tête du dernier volume, est consacré aux fiançailles de 1506 entre François d'Angoulême, héritier présomptif du trône et futur François I^{er}, et Claude de France, fille aînée de Louis XII. Le second, au début du premier volume, évoque la descente de l'armée française dans la Péninsule italienne en 1499 afin de conquérir le duché de Milan¹⁹. Ces deux

16 Voir, par exemple, l'avis de H. Guy (1910, 1 : 9) qui reproche aux Rhétoriciens de manquer de spontanéité et de personnalité. Pour que ces auteurs soient réhabilités, il faut attendre plusieurs travaux publiés à partir des années 1970, tels ceux de P. Jodogne (1971), C. Thiry (1978), P. Zumthor (1978) et, plus récemment, F. Cornilliat (1994).

17 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1889, 1 : 2, n. 1).

18 Id. (1895, 4 : XIII).

19 Afin de revendiquer le Milanais, Louis XII s'appuie avant tout sur des raisons familiales. En 1389, son grand-père, Louis d'Orléans, fils du roi de France Charles V, épouse Valentine Visconti, fille du duc de Milan, Gian-Galleazzo Visconti. Ce dernier, par une

événements sont remarquables à plus d'un titre. Sur le plan politique, tout d'abord, leur importance ne fait aucun doute. Le chroniqueur leur octroie une place de choix dans son œuvre. Le premier est précédé d'une miniature. Quant au second, il est non seulement introduit par une miniature, mais également par le poème les *Alarmes de Mars*. Aussi, la présence au sein de ces passages de plusieurs éléments supprimés de l'édition permet de mettre au jour les variations du schéma politique que nous évoquions.

2.1. Les fiançailles de Claude de France et de François d'Angoulême (1506)

Un premier indice rendant compte de l'existence de représentations politiques en marge de la pensée dominante peut être entrevu sur la première miniature du dernier volume des *Chroniques*. Celle-ci présente les fiançailles de Claude de France et de François d'Angoulême. L'alliance, événement marquant de l'année 1506, est le fruit d'un retournement diplomatique particulièrement audacieux de la part de Louis XII. Après sa défaite dans le royaume de Naples en 1504 face à l'Espagne, le souverain tente d'apaiser son rival, le roi des Romains Maximilien de Habsbourg, afin de recevoir des mains de ce dernier l'investiture du duché de Milan. De plus, voyant la France fragilisée, Maximilien pourrait très bien se montrer audacieux et passer à l'offensive. Pour ces raisons, un projet d'union entre Claude de France et Charles de Habsbourg, petit-fils de Maximilien, est mis sur pied. Le titre de duc de Milan revient en viager à Louis XII qui, à sa mort, le transmettra au couple avec une partie du domaine royal. Scellé à Blois le 22 septembre 1504, ce traité est particulièrement désavantageux pour le roi qui projette de le réduire à néant. En 1506, c'est chose faite : sa fille est fiancée à François d'Angoulême²⁰.

clause de son testament, octroie à Valentine et à ses descendants les possessions familiales en cas d'absence d'héritiers mâles. Or, au décès de Gian-Galleazo Visconti en 1402, son fils, Filippo-Maria, lui succède. À sa mort, en 1447, le condottiere Francesco Sforza, époux de la fille naturelle du duc, Bianca-Maria, prend le pouvoir alors que Charles d'Orléans, fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, se trouve dans l'incapacité matérielle de faire valoir ses droits sur le Milanais. Plus tard, en 1498, son propre fils, Louis, héritier des titres ducaux d'Orléans et de Milan, devient roi de France sous le nom de Louis XII. Il fait alors coïncider les intérêts du royaume avec un objectif familial séculaire : la récupération du duché de Milan. Sur le sujet, voir principalement M. de Bouïard (1936 : 80-85), D. Colombini (2002-2003 : 39-45), M. Faucon (1882), L.-G. Péliissier (1896, 1 : 80-95) et, pour un point de vue récent, nous renvoyons à A. Marchandisse (2008).

20 D. Le Fur (2001 : 76-77 et 163-170) ; B. Quillet (1986 : 295-333).

Un tel événement doit être justifié tant en France qu'à l'étranger et les écrivains pensionnés par le roi s'y emploient²¹. Pour sa part, Jean d'Auton y consacre un chapitre entier de ses chroniques²². Il commence son récit par une description succincte des mérites de Louis XII, dont les actions empreintes de vertus assurent prospérité, honneur et gloire à la France²³. Ensuite, le chroniqueur relate le départ du roi pour sa cité de Tours où ce dernier fait venir à lui François d'Angoulême²⁴ et les États de France (Clergé, Noblesse et État Tiers²⁵). Les États délibèrent alors entre eux et s'accordent rapidement sur le bien-fondé des fiançailles, mettant en exergue les dangers que ferait peser sur le royaume l'union d'une princesse française avec un étranger²⁶. Le roi accueille leurs conclusions qui ne font, en fait, qu'approuver sa décision tout en lui conférant une aura de légitimité supplémentaire²⁷. Auton achève son récit par la cérémonie proprement dite et les fêtes qui s'ensuivent²⁸.

Du début jusqu'à la fin du chapitre, le roi apparaît bel et bien comme le seul maître de l'action, et ce, malgré la participation des États à la prise de décision²⁹. C'est lui qui choisit d'organiser les fiançailles, lui qui décide de se rendre à Tours et lui, enfin, qui ordonne la réunion des États. Ainsi, en accord avec le discours majeur des *Chroniques* — celui du texte en prose — Louis XII apparaît comme l'acteur essentiel du récit.

Cependant, la miniature qui accompagne le texte offre une vision légèrement différente de l'événement³⁰. La pièce que nous avons devant les yeux

21 Citons le cas de l'humaniste savoyard Claude de Seyssel. À l'occasion des fiançailles, il est chargé d'une mission diplomatique auprès du roi d'Angleterre Henry VII afin de lui exposer les raisons de ce retournement diplomatique. Il déclame devant lui une harangue latine en l'honneur de Louis XII. À son retour, le texte est publié (C. de Seyssel 1506) et, deux ans plus tard, fait même l'objet d'une traduction française (C. de Seyssel s.d. [1508]).

22 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1895, 4 : 42-51).

23 Id. (1895, 4 : 42).

24 Id. (1895, 4 : 43).

25 Id. (1895, 4 : 44).

26 Id. (1895, 4 : 45-46).

27 Id. (1895, 4 : 46-47).

28 Id. (1895, 4 : 47-51).

29 Id. (1895, 4 : 44).

30 J. d'Auton, *Les Annales du Roy Loys douziesme lesquelles commencent en l'an 1506-1507*, BnF, ms. fr. 5083, fol. 1 v^o. A.-M. Lecoq (1987 : 54-56) propose une description plus

est constituée d'un plafond, dont nous apercevons les poutres, ainsi que de quatre fenêtres, dont deux laissent entrevoir un paysage champêtre. La scène en elle-même peut être divisée en deux parties. Dans la moitié supérieure de l'image se trouve Louis XII. Assis sur un trône aux boiseries rouges et au dossier bleu recouvert de fleurs de lys et surmonté d'un dais, le souverain porte un manteau doré et la couronne de France. Dans sa main gauche, il tient le sceptre tandis qu'il tend l'index de sa main droite, signe qu'il est en train de parler. Enfin, une multitude de personnages l'entoure. L'homme à sa droite porte un habit rouge doublé de fourrure blanche, évocation du vêtement des membres du Parlement, tandis que le costume des autres hommes rappelle celui des membres de l'État Tiers³¹. La moitié inférieure de l'image présente, en son centre, Claude et François promis l'un à l'autre par le cardinal Georges d'Amboise³², légat de France et principal ministre de Louis XII. Derrière lui se tiennent deux autres cardinaux. Au près de Claude, l'on aperçoit sa mère, la reine de France Anne de Bretagne, tandis que derrière François se tient sa propre mère, Louise de Savoie. Chacune d'elles est entourée par les dames de son hôtel.

Tout d'abord, il convient d'insister sur l'abondance des personnages qui, sans pour autant occulter le roi, affaiblit quelque peu sa présence. En outre, l'aspect du visage royal accentue cette impression. Réduit à sa plus simple expression, il arbore un large sourire imité trait pour trait par son entourage³³. Ainsi, ce mimétisme physique contribue à effacer la spécificité même de sa personne alors que, dans le récit en prose, Jean d'Auton ne se prive pas de le présenter à grand renfort de qualités physiques particulières³⁴.

ample de la miniature où elle met en relief certaines précisions techniques à propos des gestes des personnages ainsi que leur disposition dans l'espace. Sur cette peinture, voir également E. Burns (2001 : 250-253).

31 Contrairement à N. Hochner (2006 : 198) qui y reconnaît la noblesse.

32 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1895, 4 : 47).

33 Plus loin dans le manuscrit, nous trouvons une autre miniature où le visage du roi ne se distingue pas de celui de ses hommes. Il ressemble au cavalier derrière lui et au piéton en dessous. J. d'Auton, *Les Annales*, fol. 44 v°.

34 Nous avons conscience qu'une multitude de facteurs participe de cette désindividualisation royale. Tout d'abord, et d'une manière générale, si les miniaturistes médiévaux ont tendance à négliger la fidélité des traits, c'est parce qu'ils insistent davantage sur la signification politique, religieuse ou morale des scènes peintes plutôt que sur l'aspect extérieur des personnages (M. Smeyers 1974 : 106). Pourtant, l'art du portrait n'est sûrement pas

Nous pourrions même avancer que cette désindividualisation du souverain est voulue. En effet, seuls certains objets comme le trône fleurdelisé ou le sceptre et la couronne — deux des regalia de la royauté française — permettent de reconnaître le roi. Par l'absence d'individualité physique et la présence des regalia, il semble que l'artiste insiste davantage sur la fonction royale — ici perçue sous sa forme juridique — que sur l'individu qui l'incarne³⁵. En somme, la miniature, par la multitude des personnages présents et la faible individualisation de la personne royale, minimise quelque peu le rôle joué par Louis XII dans l'organisation des fiançailles. Celles-ci semblent dépendre tout autant du bon vouloir du roi que de la décision des trois États. Là où le texte de Jean d'Auton n'accorde qu'un rôle secondaire aux États dans le processus de décision, l'image leur confère une place bien plus importante, ne serait-ce que sur le plan visuel. Nous pourrions ainsi nous trouver en présence, sinon d'une opposition, du moins d'une rencontre entre deux conceptions de la politique, l'une absolue, l'autre tempérée, clivage caractéristique du début du XVI^e siècle.

inconnu à l'époque médiévale mais il ne se manifeste pas nécessairement dans le domaine pictural. Nous en trouvons des exemples dans la sculpture (J. Wirth 2008), les sceaux (M. Pastoureau 1981) ou même dans certaines chartes (G. Brunel 2005). De même, la Renaissance ne conçoit pas nécessairement l'individualité à travers des détails physiques fidèles au modèle ; elle recourt également à la symbolique notamment grâce aux phylactères ou aux objets introduits dans les compositions (A. Beyer 2003 : 38-40, 58-60 et 90-94 par exemple). Dans notre cas pourtant, la faible individualisation du roi pourrait aussi s'expliquer par le rôle de l'artiste, un certain Guillaume Leroy. D'après F. Avril & N. Reynaud (1993 : 361-365), la qualité de sa production est assez variable et dépend des délais qui lui sont octroyés. Il est fort probable que ceux-ci ont dû être courts compte tenu de la nécessité pour Jean d'Auton d'offrir rapidement au roi un commentaire officiel des événements récents. Enfin, le règne de Louis XII n'est pas uniquement caractérisé par des représentations apersonnelles du sujet. Le plat n° 1 des *Heures de Louis XII* (Los Angeles, Jean Paul Getty Museum, ms. 79a), par exemple, présente un portrait très réaliste du souverain (T. Kren & M. Evans 2005 : 23).

35 C. Beaune (1989) met l'accent sur l'ambivalence des représentations royales au Moyen Âge. Ces dernières oscillent souvent entre la représentation de l'individu et celle de la fonction politique qu'il incarne. En somme, la miniature médiévale — et donc, malgré leur caractère médiéval tardif, les miniatures des *Chroniques de Louis XII* — consacre en image le principe des deux corps du roi développé par E. Kantorowicz (1989).

À elle seule, cette miniature ne suffit pas à expliciter notre propos. Nous pourrions même penser qu'il ne s'agit que d'un cas isolé au sein du reste de l'œuvre. Il n'en est rien et notre second exemple va nous aider à le démontrer.

2.2. La conquête du Milanais et *Les Alarmes de Mars* (1499)

Le premier volume de l'édition des *Chroniques* débute par un exorde en prose où Jean d'Auton expose les raisons qui l'ont poussé à rédiger. Pour lui, écrire la conquête du Milanais par l'armée française constitue un véritable acte patriotique. À défaut de prendre l'épée et de combattre pour les intérêts du royaume, le chroniqueur use de sa plume pour défendre la politique royale face à la postérité³⁶. Cette entrée en matière lui donne l'occasion d'évoquer les personnages qui, au fil des *Chroniques*, formeront l'architecture de sa représentation pyramidale de la France. Il cite tout d'abord les « François »³⁷, puis nous présente rapidement la noblesse, celle que les vertus exemplaires désignent tout naturellement pour diriger l'armée³⁸. Pourtant, ces deux acteurs éminents sont, tout comme dans le reste des *Chroniques*, vite éclipsés par un troisième : le roi de France. Dès la quatrième page, Auton décrit les raisons dynastiques qui ont conduit Louis XII à envoyer son armée en Italie³⁹. Il insiste ensuite sur les circonstances exceptionnelles qui ont rendu l'entreprise possible : la paix et la justice que le roi a ramenées dans le royaume par son gouvernement vertueux⁴⁰. Le prologue s'achève et le chroniqueur entame une narration où se succèdent sièges et batailles pour en arriver finalement à l'entrée du roi à Milan.

La clarté semble donc de mise. Pourtant, ainsi que nous l'avons signalé ci-dessus, le passage a été amputé de deux parties essentielles : une miniature et la pièce en vers, les *Alarmes de Mars*. Vu sous cet angle, ce que nous avons présenté comme le prologue de la chronique pourrait ne pas en être tout à fait un puisque, en réalité, le manuscrit débute par ces deux pièces. Comme la miniature fait office de frontispice et précède donc le poème, nous l'aborderons en premier lieu.

36 R. de Maulde la Clavière [éd.] (1889, 1 : 3).

37 Id. (1889, 1 : 3).

38 Id. (1889, 1 : 7-13).

39 Id. (1889, 1 : 4-7).

40 Id. (1889, 1 : 7).

La scène qui s'ouvre devant nous est assez complexe⁴¹. Tout d'abord, le décor champêtre, non identifiable, est composé, à l'avant-plan et au plan intermédiaire, d'une route bordée d'herbes et de cailloux. Ensuite, à l'arrière-plan, nous distinguons quelques arbres ainsi que des collines et, au loin, une tour. Le ciel bleu et dégagé n'est ponctué que de quelques oiseaux. Sur la route, s'avance l'armée de France. À l'avant-plan, à droite, un groupe de hallebardiers vêtus d'une livrée aux bandes d'or et de gueule, couleurs héraldiques de Louis XII, ouvre la marche. Derrière eux, à gauche, des cavaliers en armures lourdes brandissent la bannière du roi mi-partie d'or et de gueule au porc-épic d'or, emblème de la maison d'Orléans. Au centre de ce groupe, nous distinguons un personnage monté sur un cheval blanc, la tête couverte d'un haubert à la visière relevée et tenant un bâton de commandement dans sa main gauche. Enfin, au plan intermédiaire, surplombant l'armée de sa masse, se tient un immense char or et azur tiré par deux chevaux. L'aurige, revêtu d'une armure à l'antique et d'un casque ailé, brandit un fléau d'armes tandis qu'à ses pieds se tient un loup. Ces attributs permettent d'identifier le personnage à Mars, dieu romain de la guerre, conduisant l'armée de France à la victoire⁴². Dès lors, en accord avec les conceptions politiques de l'auteur, les piquiers peuvent symboliser les Français, tandis que les cavaliers représentent la noblesse.

Une question demeure pourtant. Où se trouve le roi ? Où se cache l'acteur principal du récit, celui que l'auteur place au-dessus des autres ? Certes, la présence d'un penon aux armes des Orléans (un porc-épic d'or sur fond mi-parti d'or et de gueule) rappelle que l'expédition a été lancée par Louis XII afin de récupérer un héritage dynastique. Dans cette perspective, l'emblème renverrait plutôt au lignage, à son histoire et à son patrimoine qu'à l'un de ses représentants en particulier. Peut-être pouvons-nous alors reconnaître le roi dans la figure de Mars ou dans celle du cavalier singulier ? Nous ne le pensons pas, car dans le cas de Mars, ni ses attributs, ni les détails de son visage, ne permettent d'y voir Louis XII. Qui plus est, la rareté de l'association entre Mars et la personne royale sous le règne de Louis XII nous conforte dans cette position. Quant au cavalier, son bâton de commandement pourrait, en effet,

41 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. D v°. À propos de la miniature, voir F. Avril & N. Reynaud (1993 : 356, 361), C. Beaune (1989 : 137), E. Burns (2001 : 27).

42 Sur les attributs de Mars, voir F. Avril & N. Reynaud (1989 : 361), N. Hochner (2006 : 96-98).

l'identifier au roi, mais nous savons que les lieutenants généraux de l'armée possédaient des bâtons similaires⁴³. De plus, nous ne rencontrons pas d'autres attributs royaux chez ce personnage alors que les miniatures des *Chroniques* ne s'en privent pas lorsqu'il s'agit de présenter le roi-guerrier⁴⁴. En somme, là où le texte en prose présente un groupe de trois acteurs duquel émerge la figure royale, la miniature, elle, n'en présente que deux : la noblesse et les Français. À la lumière de ces éléments, c'est une tout autre représentation du politique, déjà entraperçue dans la miniature précédente, qui se dessine devant nous.

La pièce en vers, intitulée les *Alarmes de Mars*, vient préciser ce sentiment. De prime abord, ce texte de plus de mille vers répartis sur vingt-cinq folios — soit près de la moitié du manuscrit — utilise des arguments dynastiques identiques à ceux développés dans l'introduction de la chronique pour justifier l'invasion du Milanais⁴⁵. Pourtant, plusieurs détails nous permettent de penser que les *Alarmes* sont, pour le sens, plus proche de la miniature que du récit en prose. Nous pouvons même dire que ce récit constitue une réponse aux *Alarmes*⁴⁶. En effet, tout comme Mars domine dans la peinture, ici le dieu de la guerre apparaît dès le titre et tout au long du poème⁴⁷, à la différence de la prose d'où il est absent. Bien plus, si dans la miniature, Mars conduit l'armée, ici, il enjoint les Français à partir vers les champs de bataille italiens⁴⁸. D'ailleurs, la thématique de l'armée en marche, déjà suggérée dans

43 Dès lors, il pourrait s'agir de l'un des capitaines de l'armée : Louis de Luxembourg, comte de Ligny, Giovan-Giacomo Trivulzio (Jean-Jacques Trivulce) ou Berault Stuart d'Aubigny. Voir S. Meschini (2006, 1 : 57-59, n. 28-30), L.-G. Pélissier (1896, 1 : 397-400) et B. Quillet (1986 : 244-245).

44 Voir, par exemple, la miniature du BnF, ms. fr. 5083 présentant le roi avec son armée devant les montagnes de Gênes lors de l'expédition visant à mater la ville révoltée en 1507 (J. d'Auton, *Les Annales*, fol. 80 v^o). Nous n'adoptons pas la conclusion de C. Beaune (1989 : 137), qui voit la personne du roi dans celle du cavalier à la visière levée.

45 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 2 r^o, v. 47-56.

46 Précisons, en outre, la spécificité de la miniature de frontispice dans sa relation avec le texte. À cette position, elle renvoie directement au contenu général du texte. Dès le début, elle permet de fixer dans l'esprit du lecteur soit la nature du message contenu dans le volume — c'est le cas ici avec la thématique des *Alarmes* — soit l'identité de l'auteur et du commanditaire grâce à la représentation de scènes de dédicace (L. Le Guay 1998 : 46-47 ; H. Toubert 1982 : 99-100).

47 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 3 r^o, v. 85-86, fol. 8 r^o, v. 284-285.

48 Id., fol. 3 v^o, v. 103-106.

la miniature, se retrouve ici aussi, mais avec des nuances supplémentaires, comme celles de l'urgence du départ, de l'« alarme » justement⁴⁹, ou de la joie populaire devant le spectacle de l'armée en partance⁵⁰.

Pourtant, l'élément marquant du texte versifié réside dans la présentation que Jean d'Auton y livre des trois personnages centraux de son œuvre. En effet, bien que le chroniqueur mentionne la noblesse⁵¹ et le roi⁵², le plus souvent ces deux protagonistes disparaissent du devant de la scène pour laisser la place aux Français. Dès l'ouverture, Auton en appelle aux « galicanes souldartz » afin qu'ils prennent les armes pour « depreder, ludovic »⁵³. Clairement, il présente les Français comme les principaux acteurs de la conquête⁵⁴, véritable bloc humain homogène dont il gomme tout particularisme régional. Le service du prince et la défense de l'honneur national, tâches assumées de concert avec la noblesse dans la prose, sont presque exclusivement dévolus aux Français⁵⁵. De surcroît, si, dans le texte en prose, le chroniqueur marque la différence entre la noblesse et les Français, dans les *Alarmes*, il fonde délibérément les deux groupes en un seul, les Français, qu'il revêt des adjectifs de « nobles » et de « chevaleureux »⁵⁶. Enfin, au milieu du poème, Auton énumère longuement

49 Id., *Les Alarmes*, fol. 2 r^o, v. 37.

50 Id., fol. 1 r^o, v. 10, v. 20 ; fol. 1 v^o, v. 30, 36.

51 Id., fol. 7 v^o, v. 256-265.

52 Id., fol. 2 r^o, v. 47-56.

53 Id., fol. 2 r^o, v. 44.

54 Id., fol. 2 v^o, v. 57-58.

55 « Monstrez yci, les vertueux effectz | Et la valeur, du tant noble couraige | Du nom francoys, qui le pris des biensfaitz | A heu sur tous, l'honneur et l'adventaige | Force de corps, ne beaulte de visage | Riches habitz, ou nouvelle vesture | Aux armes sert, de petite voiture | Si de proesse, les cueurs on n'avitaille | Car en effect, soit a tort ou droicture | Mars s'esjouyt, de cruenta bataille » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 3 r^o, v. 77-86). « Lessez en paix, votre heureuse province | Honneur deffend, que plus ny demourez | Car au service, de votre nobles prince | Raison ordonne, que vivez et mourez | [...] » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 3 v^o, v. 97-100).

56 « [...] O vous francoys, fleur de chevalerie » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 4 v^o, v. 155). [...] Marches avant, o francoys valeureux | Car quelque part, que veilles repaier | Comme puissans, preux et chevalleureux | Chemin au fer, vous couvient preparer » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 3 v^o, v. 103-106). La description des Français au moyen d'un champ lexical chevaleresque se retrouve aussi dans la prose à la seule différence que là, une distinction se maintient entre eux et la noblesse. Cette dernière conserve sa spécificité, car elle est seule capable d'exploits individuels tandis que les Français ne deviennent

les exploits de héros antiques et médiévaux⁵⁷. Arrivé au terme de son excursus, il affirme sans réserve que la vertu, l'honneur et la gloire du peuple de France dépassent de loin celles de toutes ces personnes⁵⁸ et l'auteur de citer les exploits passés des Français⁵⁹.

Clairement, des divergences apparaissent entre la trame générale des *Chroniques* et celle des *Alarmes*. Alors qu'en prose, l'historiographe nous présente trois acteurs dominés par l'un d'eux, le roi, dans les *Alarmes*, il minimise le rôle de ce dernier et de la noblesse pour privilégier le troisième, les Français, qui occupe quasiment l'ensemble du poème. Malgré tout, l'opposition entre ces deux discours politiques — celui du texte en prose et celui des *Alarmes* — n'est pas complète. Par endroits, le poème réaffirme la pensée majeure des *Chroniques*⁶⁰ de telle façon que nous ne pouvons parler de rupture, mais plutôt d'oscillation entre deux modèles différents.

D'ailleurs, ce mélange de conceptions, émergeant timidement dans la miniature et s'affirmant dans les *Alarmes*, pourrait trouver une explication par la plume même de l'auteur. À la fin du poème, alors qu'il évoque très brièvement le roi de France, Auton déclare :

« [...] Diray je ung mot, des biensfaictz et merites,
Du triumphant, roy louys le moderne
Se j'ousoye, mettre avant une derne,
De ses œuvres, sans en parler par cueur
Son nom diroye, immortel et eterne
Mais le sourplus, j'en laisse au croniqueur. »⁶¹

chevaleresques qu'à l'occasion d'actions d'éclat accomplies en groupe (J. Dumont 2007 : 592-600).

57 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 13 r^o-19 v^o, v. 477-761.

58 « Mais tous les faictz et noms des dessudictz | Anyentiz, et redigez en ombre | Doivent estre, et de loz interditz | Quant la valeur, des francoys urent en nombre | Sur tous humains, noblesse les obombre | Houneur ensuyvent, prouesse les conduyt | Justice observent, paix est leur saufconduyt | Leur pais gardent, a lances et escuz | Triumphe obtiennent, a plaisir et deduyt | Comme ceulx qui les vaincueurs ont vaincus » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 20 r^o, v. 762-771).

59 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 20 v^o-22 r^o, v. 792-861.

60 Par exemple, alors qu'il décrit plus précisément l'armée de France, Auton réaffirme la différence classique entre la noblesse et le peuple (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 7 r^o, v. 246-248).

61 J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 22 v^o, v. 866-871. Certes, ce vers pourrait laisser penser que le texte n'est pas de Jean d'Auton. Il n'en est pourtant rien. Bien que les deux premiers

Si, dans son poème, Auton n'accorde pas au roi la place qu'il mérite, c'est parce qu'il lui en réserve une de choix dans sa prose. Nous comprenons un peu mieux pourquoi le récit des Guerres d'Italie ne s'écrit pas sur le même ton du début à la fin. Consciemment, le chroniqueur laisse cohabiter plusieurs récits divergents d'une même série d'événements uniquement parce qu'il a choisi d'en illustrer la complexité selon des modes littéraires différents : dans le cas des *Alarmes*, le vers pour les Français, la prose pour le souverain.

En outre, remarquons que de la comparaison entre, d'un côté, la miniature et les *Alarmes* et, de l'autre, le texte en prose, ressort une opposition entre deux visions du pouvoir : la première, majoritaire, fait du roi le moteur de l'action militaire tandis que l'autre, plus marginale, réserve au peuple cette prérogative. Ainsi, à l'instar de ce que nous avons signalé dans le cas des fiançailles de Claude de France et de François d'Angoulême, le départ des armées de France vers l'Italie en 1499 constitue aussi un épisode des *Chroniques* où émerge une vision politique du royaume dans laquelle le roi n'occupe pas le devant de la scène, où le caractère absolu de son autorité s'efface⁶².

*

* *

Les deux miniatures et, surtout, les *Alarmes de Mars* permettent d'entrevoir une représentation du royaume de France qui, tout en restant marginale,

volumes des *Chroniques* ne mentionnent pas l'auteur, des éléments présents dans le troisième, où Auton se désigne nommément, font référence à la deuxième chronique (R. de Maulde la Clavière [éd.] 1893, 3 : 3-4) qui elle-même renvoie à la première (Id. 1891, 2 : 118-119). La chronique de 1499 apparaît donc bien comme l'œuvre de l'historiographe royal. Quant aux *Alarmes*, d'autres passages permettent d'en attribuer la paternité au chroniqueur. Rappelons tout d'abord que chacune des quatre chroniques s'ouvre par une pièce en vers introduisant la matière contenue dans le volume. Ensuite, nous retrouvons dans les *Alarmes* des expressions propres à la langue d'Auton comme « Quoy plus » (J. d'Auton, *Les Alarmes*, fol. 14 r^o, v. 517). Enfin, la marque d'humilité, *Mais le sourplus, j'en laisse au croniqueur*, se retrouve dans l'introduction en prose de la première chronique, celle qui suit directement les *Alarmes* (R. de Maulde la Clavière [éd.] 1889, 1 : 9).

62 Remarquons que la pensée marginale des *Chroniques* se retrouve essentiellement dans la poésie et la miniature, ce qui pourrait suggérer un lien plus profond entre ces deux vecteurs de communication. À ce propos, J.-C. Bonne (1991 : 360) émet l'idée d'un rapprochement structurel entre l'image et la poésie qui les distingueraient du texte en prose. De la sorte, il transforme la relation image-texte en une relation image-prose/image-vers, mais sans poursuivre sa réflexion.

s'écarte du schéma pyramidal dominant le reste des *Chroniques*. Entre la prose, le vers et l'image, la pensée politique de Jean d'Auton se brouille par moment, se déforme parfois, qui plus est en des passages, certes peu nombreux, mais portant sur des événements essentiels au récit.

Pour peu que nous comparions l'œuvre à d'autres textes écrits sous le règne de Louis XII, l'imaginaire politique foisonnant de Jean d'Auton prend une tout autre envergure. L'époque est caractérisée par un véritable fleurissement d'images royales qui, loin d'être coordonnées, prennent de multiples formes, parfois antagonistes⁶³. À la lumière de ces éléments, les schémas politiques divergents présents dans les *Chroniques* s'insèrent dans un mouvement plus général et caractéristique du début du XVI^e siècle en France. L'opposition entre la trame principale du texte, où la figure royale est à l'honneur, et une autre, insistant tantôt sur le rôle des représentants de l'État Tiers tantôt sur celui des Français, illustre bien le ton d'un débat portant sur la nature du pouvoir. Entre une monarchie consultative, décentralisée, où les États participent au jeu politique, et un système absolutiste, centralisé, où le pouvoir royal connaît peu de limites, la France balance⁶⁴.

Dans ce contexte, le caractère déstabilisateur des *Chroniques de Louis XII*, document de nature polymorphe, se pose bel et bien en rapport direct avec le travail de l'historien. Les *Chroniques* imposent au chercheur une double entreprise de reconstruction. La première est liée à la forme du texte ou, plus exactement, aux coupures opérées par Maulde la Clavière dans le manuscrit. Ainsi, et même si cela n'a rien d'exceptionnel, il nous faut retourner à l'original afin de reconstituer une œuvre de nature composite, entre prose, vers et image. Ensuite, la seconde reconstruction concerne la nature même des discours des *Chroniques*, qui varient en fonction de l'exemplaire — manuscrit ou édition — utilisé. Après avoir entamé son travail avec le texte édité, essentiellement pour des raisons pratiques, le chercheur s'est constitué une représentation des raisonnements de l'auteur qu'il doit, à la lecture de l'original, déconstruire pour, ensuite, reconstruire avec davantage de complexité. C'est à ce prix seulement que l'historien peut espérer rendre compte le plus fidèlement possible

63 Voir l'introduction de N. Hochner (2006 : 11-32).

64 Plusieurs contributions attestent l'importance de ce débat. Voir, entre autres, S. Daubesse (1995), P.R. Gaussin (1986), N. Hochner (2006 : 127-133), J. Poujol (1977) et J.-P. Jurmand (1987).

des enjeux d'une époque qui, face à la déliquescence de la féodalité et aux nécessités du temps présent, génère de multiples redéfinitions du réel dans ce qui ne pourrait être, en fin de compte, qu'une apparence de chaos.

Bibliographie

Sources

- J. D'AUTON, *Les Alarmes de Mars sur le voyage de millan avecques la conqueste et entree dicelle*, BnF, ms. fr. 5089.
- , *Les Annales du Roy Loys douziesme lesquelles commencent en l'an 1506-1507*, BnF, ms. fr. 5083.
- J.C. BROWN [éd.] (1989), *A. de La Vigne. La ressource de la chrétienté*, Montréal.
- G. TRISOLINI [éd.] (1974), *J. Marot. Le voyage de Gênes*, Genève.
- R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE [éd.] (1889-1895), *J. D'Auton. Chroniques de Louis XII*, 4 t., Paris.
- C. DE SEYSSEL (1506), *Christianissimi Ludovici duodecimi Francorum regis Consiliarii et Oratoris ad Serenissimum et potentissimum Angliae regem Henricum septimum Oratio in publico conventu ab eodem habita*, Paris.
- (s.d. [1508]), *La Proposition et harangue translattée de latin en français par mesire Claude de Seyssel [...] au roi d'Angleterre Henri septième [...] pour le mariage de Madame Claude de France avecques Monsieur le Duc de Valois*, s.l. [Paris].

Travaux

- F. AVRIL & N. REYNAUD (1993), *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris.
- M. BARSÌ (2000), *Jean d'Auton, poète et historiographe sous Louis XII*, dans *L'Analisi linguistica e letteraria* 8/1-2, p. 437-458.
- J. BASCHET (1996), *Inventivité et sérialité des images médiévales. Pour une approche iconographique élargie*, dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 51/1, p. 93-133.
- (2008), *L'iconographie médiévale*, Paris.
- C. BEAUNE (1989), *L'art de l'enluminure au Moyen Âge. Le miroir du pouvoir*, Paris.
- A. BEYER (2003), *L'art du portrait*, Paris.
- J. BLANCHARD & J.-C. MÜLETHALER (2002), *Écriture et pouvoir à l'aube des Temps modernes*, Paris.
- J.-C. BONNE (1991), *À la recherche des images médiévales*, dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 46, p. 353-373.
- M. DE BOÛARD (1936), *Les origines des Guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, Paris.

- O. BOULNOIS (2008), *Au-delà de l'image. Une archéologie du visuel au Moyen Âge (V^e-XVI^e siècle)*, Paris.
- J. BRITNELL (1987), *Jean Bouchet*, Edimbourg-Durham.
- G. BRUNEL (2005), *Images du pouvoir royal. Les chartes décorées des Archives nationales XIII^e-XV^e siècle*, Paris.
- E. BURNS (2001), *Manuscript Illumination in Lyons (1473-1530)*, Turnhout.
- D. COLOMBINI (2002-2003), *Valentine Visconti. Contribution à l'histoire d'une princesse italo-française* [mémoire de licence présenté à l'Université de Liège].
- P. CONTAMINE (2003), *Jean d'Auton, historien de Louis XII*, dans P. CONTAMINE & J. GUILLAUME [éd.], *Louis XII en Milanais. XL^e Colloque international d'Études humanistes. 30 juin-3 juillet 1998*, Paris, p. 11-29.
- F. CORNILLIAT (1994), *Or ne mens. Couleurs de l'Éloge et du Blâme chez les Grands Rhétoriciens*, Paris.
- S. DAUBESSE (1995), *Un discours de Christophe de Thou, premier président du Parlement de Paris (11 mai 1565)*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* 153, p. 373-389.
- J. DEVAUX (2003), *Lieux de mémoire, lieux d'éloge : les Grands Rhétoriciens et l'Histoire*, dans I. COGITORE & F. GOYET [éd.], *L'Éloge du Prince. De l'Antiquité au temps des Lumières*, Grenoble, p. 169-187.
- J. DUMONT (2007), *Ordre social et destin impérial dans les Chroniques de Louis XII de Jean d'Auton*, dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 69, p. 589-613.
- M. FAUCON (1882), *Le mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. La domination française dans le Milanais de 1387 à 1450. Rapport de deux missions en Italie (1879 et 1880)*, Paris.
- P.R. GAUSSIN (1986), *Deux formes de monarchie absolue, deux conceptions de la justice : de Charles VII à Louis XI*, dans C. LAUVERGNET-GAGNIÈRE & B. LYON [éd.], *Le juste et l'injuste à la Renaissance et à l'Âge classique. Actes du colloque international tenu à Saint-Étienne du 21 au 23 avril 1983*, Saint-Étienne, p. 93-100.
- H. GUY (1910), *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle*, 1, Paris.
- N. HOCHNER (2006), *Louis XII. Les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel.
- P. JODOGNE (1971), *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles.
- J.-P. JURMAND (1987), *L'évolution du terme de Sénat au XVI^e siècle*, dans *La Monarchie absolutiste et l'histoire en France. Théories du pouvoir, propagandes monarchiques et mythologies nationales. Colloque tenu en Sorbonne les 26-27 mai 1986*, 1, Paris, p. 55-76.
- E. KANTOROWICZ (1989), *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris.

- T. KREN & M. EVANS [éd.] (2005), *A Masterpiece Reconstructed. The Hours of Louis XII*, Los Angeles.
- A.-M. LECOQ (1987), *François 1^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris.
- D. LE FUR (2001), *Louis XII. Un autre César*, Paris.
- L. LE GUAY (1998), *Les princes de Bourgogne lecteurs de Froissart. Les rapports entre le texte et l'image dans les manuscrits enluminés du livre IV des Chroniques*, Paris-Turnhout.
- F. LESTRINGANT, J. RIEU & A. TARRÊTE (2000), *Littérature française du XVI^e siècle*, Paris.
- A. MARCHANDISSE (2008), *Milan, Les Visconti, l'union de Valentine et de Louis d'Orléans, vue par Froissart et par les auteurs contemporains*, dans P. MORENO & G. PALUMBO, *Autour du XV^e siècle. Journées d'étude en l'honneur d'Alberto Vàrvaro. Communications présentées au Symposium de clôture de la Chaire Francqui au titre étranger (Liège, 10-11 mai 2004)*, Genève, p. 93-116.
- S. MESCHINI (2006), *La Francia nel ducato di Milano. La politica di Luigi XII (1499-1512)*, 2 t., Milan, Franco Angeli.
- M. MOSTERT (2005), *Reading Images and Texts : Some Preliminary Observations Instead of an Introduction*, dans M. HAGEMAN & M. MOSTERT [éd.], *Reading Images and Texts. Medieval Images and Texts as Forms of Communication. Papers from the Third Utrecht Symposium on Medieval Literacy, Utrecht, 7-9 december 2000*, Turnhout, p. 1-7.
- M. PASTOUREAU (1981), *Les sceaux*, Turnhout.
- L.-G. PÉLISSIER (1896), *Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498 – 23 juillet 1500)*, 2 t., Paris.
- J. POUJOL (1977), 1515. *Cadre idéologique du développement de l'absolutisme en France à l'avènement de François 1^{er}*, dans *XVII^e colloque international de Tours. Théorie et pratiques à la Renaissance*, Paris, p. 259-272.
- B. QUILLET (1986), *Louis XII. Père du peuple*, Paris.
- J. RASMUSSEN (1958), *La prose narrative française du XV^e siècle. Étude esthétique et stylistique*, Copenhague.
- J.-C. SCHMITT (2003), *Images and the Historian*, dans A. BOLVIG & P. LINDLEY [éd.], *History and Images. Towards a New Iconology*, Turnhout, p. 19-44.
- M. SMEYERS (1974), *La miniature*, Turnhout.
- Cl. THIRY (1978), *La plainte funèbre*, Turnhout.
- H. TOUBERT (1982), *Formes et fonctions de l'enluminure*, dans H.-J. MARTIN, R. CHARTIER & J.-P. VIVET [éd.], *Histoire de l'édition française, 1. Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, p. 89-129.

- E. VAUCHERET (1977), *Un reportage de guerre au XVI^e siècle. Le fait de la guerre, témoignages et réflexions de Jean d'Auton à Monluc*, 2 t. [thèse Paris IV-Sorbonne].
- (2001), Art. *Auton, Jean d'*, dans M. SIMONIN [éd.], *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI^e siècle*, Paris, p. 91-92.
- J. WIRTH (2008), *L'image à l'époque gothique (1140-1280)*, Paris.
- P. ZUMTHOR (1978), *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriciens*, Paris.

